

SPUQ AG

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

8 avril 2008

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 AVRIL 2008

Propositions pour une relance de l'UQAM

Le jeudi 3 avril dernier s'est tenue une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ) où plusieurs propositions ont été adoptées.

Comme le Conseil syndical l'avait fait avant elle, l'Assemblée générale a rejeté le *Rapport définitif sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement* préparé par la firme PricewaterhouseCoopers, filiale d'IBM.

Cette opposition à l'orientation que donne le rapport PwC au processus de redressement est partagée par l'ensemble des corps constitués de l'UQAM. L'administration de l'UQAM a tout récemment communiqué sa position concernant le sous-financement dont souffre l'établissement et les actions qu'elle mène pour régler ce problème. Du Vérificateur général du Québec jusqu'à PwC et de l'administration de l'UQAM jusqu'à nous, il y a consensus à l'effet que les mesures de redressement éventuelles ou en cours ne peuvent régler la crise financière que traverse l'UQAM sans compromettre sérieusement son avenir.

L'Assemblée générale a donc formulé des positions qui engagent le SPUQ dans des actions visant à une relance de l'UQAM, tant pour ce qui concerne son refinancement que son développement et sa gouverne collégiale.

MOI,
j'appuie
l'UQAM !

(www.jappuieluqam.org)

- Résolution 1 : Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement : position du SPUQ
- Résolution 2 : Développements immobiliers dans les universités québécoises
- Résolution 3 : Pour un plan de redressement viable de l'UQAM : du redressement au refinancement
- Résolution 4 : Pour un refinancement public de l'UQAM et un réinvestissement massif en éducation
- Résolution 5 : Principes pour une relance de l'UQAM



Résolution 1 Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement : position du SPUQ

Le 4 mars 2008, le rapport de PricewaterhouseCoopers (PwC) est présenté au Conseil d'administration de l'UQAM. Le SPUQ et les autres syndicats de l'UQAM ainsi que les associations étudiantes facultaires rédigent une déclaration commune qui sera lue lors d'une conférence de presse le lendemain (le mercredi 5 mars). Cette déclaration rejette en bloc le rapport de PwC, car l'application de ses recommandations entraînerait des conséquences désastreuses non seulement sur la mission de l'UQAM, la poursuite de son développement et le maintien de son patrimoine académique mais aussi sur les conditions de travail et d'étude de celles et ceux qui la fréquentent et y travaillent.

Le 6 mars 2008, le Conseil syndical a voté une résolution qui endosse cette déclaration commune et qui rejette le rapport de PwC. L'Assemblée générale du SPUQ du 3 avril a entériné cette position.

Résolution I RAPPORT DÉFINITIF DE PRICEWATERHOUSECOOPERS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'UQAM ET LE PLAN DE REDRESSEMENT : POSITION DU SPUQ

Adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 3 avril 2008

ATTENDU la résolution adoptée par le Conseil syndical du 6 mars 2008 et intitulée *Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement : position du SPUQ*;

IL EST RÉSOLU que l'Assemblée générale :

ENTÉRINE la résolution intitulée *Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement : position du SPUQ* et adoptée par le Conseil syndical le 6 mars 2008.

RÉSOLUTION DU CONSEIL SYNDICAL SUR LE RAPPORT DE PRICEWATERHOUSECOOPERS

Adoptée à l'unanimité lors du Conseil syndical du 6 mars 2008

- ATTENDU** l'importance de la mission de l'UQAM dans le développement intellectuel, économique et culturel du Québec;
- ATTENDU** le sous-financement chronique dont souffre l'UQAM depuis plusieurs années;
- ATTENDU** que le gouvernement fait fi du manque d'espace criant à l'UQAM en refusant de financer ses besoins de superficie d'enseignement qu'il a pourtant lui-même établis à 21 000 m²;
- ATTENDU** la dérive financière entraînée par les projets immobiliers que l'UQAM a engagés pour répondre à ses besoins non financés en espaces;
- ATTENDU** le dépôt du *Rapport définitif sur la situation financière et le plan de redressement* au Conseil d'administration du mardi 4 mars 2008 par la firme PricewaterhouseCoopers;
- ATTENDU** la Déclaration commune des syndicats et des associations étudiantes facultaires de l'UQAM à la suite du dépôt de ce rapport;
- ATTENDU** que plusieurs mesures du plan de redressement proposé affectent la mission académique de l'UQAM;
- ATTENDU** que PricewaterhouseCoopers a largement outrepassé son mandat et sa compétence d'experts-comptables en faisant, entre autres, des recommandations d'ordre pédagogique ou ayant trait au mode de gouvernance de l'UQAM;
- ATTENDU** la nécessité de maintenir la spécificité de l'UQAM, l'intégrité de sa mission académique et la poursuite de son développement;
- IL EST RÉSOLU** que le Conseil syndical :
- ENDOSSE** la Déclaration commune des syndicats et des associations facultaires étudiantes faite lors de la conférence de presse du mercredi 5 mars 2008;
- REJETTE** le rapport de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière et le plan de redressement de l'UQAM;
- DEMANDE** au Comité exécutif du SPUQ de faire contrepoids à ce rapport en produisant une analyse critique de ses principaux éléments;
- RÉITÈRE** que la solution à la crise financière de l'UQAM n'est pas dans les réductions massives des conditions de travail, d'enseignement et d'études;
- EXIGE** du gouvernement du Québec qu'il mette fin au chantage financier exercé à l'endroit de l'UQAM en versant les subventions conditionnelles qu'il lui doit toujours, en finançant adéquatement le Complexe des sciences et en remboursant à l'UQAM les dépenses engagées dans le projet de l'îlot Voyageur.



**Déclaration des syndicats (SPUQ, SEUQAM, SCCUQ, SÉTUE)
et des associations étudiantes facultaires de l'UQAM
(ADESSE, AEESG, AESS, AFEA, AFELLC, AFESH, AFESPED)**

*Conférence de presse
5 mars 2008*

Après lecture du document déposé au Conseil d'administration de l'UQAM, le mardi 4 mars, les quatre syndicats de l'UQAM et les sept associations facultaires étudiantes unissent leurs forces et rejettent avec vigueur et indignation le rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière et le plan de redressement de l'UQAM.

Le rejet en bloc de ce rapport repose essentiellement sur les conséquences désastreuses qu'entraînerait inévitablement l'application des recommandations de PricewaterhouseCoopers et des mesures proposées par la direction de l'UQAM, tant sur la mission de notre Université, la poursuite de son développement et le maintien de son patrimoine académique que sur les conditions de travail et d'étude de ceux et celles, étudiants et employés, qui la fréquentent et y travaillent.

Les syndicats et les associations étudiantes de l'UQAM notent de nombreuses contradictions dans la démarche et les conclusions des experts-comptables. Ainsi et alors que le rapport énonce, dès le sommaire, que « l'absence d'aide financière du gouvernement en sus de celle promise pour l'îlot Voyageur pourrait compromettre non seulement la mission de l'UQAM, mais également sa survie » (p. 10), il met pourtant systématiquement de l'avant de vastes compressions tout en les considérant, par ailleurs, insuffisantes à l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

Si les auteurs du rapport reconnaissent que « la portée de leur mandat excluait spécifiquement [la question de] la gouvernance de l'UQAM » (p. 10), ils s'y aventurent toutefois résolument lorsqu'ils recommandent « d'exclure les doyens de l'accréditation syndicale » de même que les vice-doyens et les directeurs de département (p. 11). Cette recommandation contredit, en effet, le caractère innovateur sur lequel l'UQAM a bâti sa spécificité, à savoir un fonctionnement collégial. Qui plus est, elle engendre des dépenses supplémentaires plutôt que des économies avec le passage, pour ceux qu'elle vise, d'un salaire de professeur à celui, plus élevé, de cadre.

Diminution des services et augmentation du coût des études pour les étudiants, dégradation des conditions de travail et pertes d'emploi pour les employés constituent l'essentiel des

propositions faites par les experts-comptables qui n'hésitent pas à les accompagner de diverses recommandations académiques et pédagogiques. Dans cette perspective, il apparaît déjà que la firme PriceWaterhouseCoopers a outrepassé ses compétences et le mandat qui lui avait été donné par la direction précédente.

Mais plus encore, nous nous élevons contre l'absurdité et l'erreur de compréhension qu'il y a à s'appuyer sur une évaluation comptable d'activités académiques et à fonder sur elle un plan de redressement. De la même manière, il est inacceptable de vouloir considérer un service public à l'aune de l'entreprise privée. L'apport de notre Université au développement de la société québécoise et à son enrichissement est indéniable. Sa contribution, en matière de développement du savoir et d'accessibilité aux études est de beaucoup supérieure au coût qu'elle représente pour la société et ne se réduit pas à une lecture comptable.

Dans l'analyse effectuée comme dans les recommandations proposées, la perspective idéologique qui cherche à rabattre l'établissement universitaire, service public, sur le modèle des entreprises privées menace l'UQAM. La pertinence de l'existence des programmes est reliée au nombre de ses inscrits et non pas au savoir qu'ils engendrent. De plus, l'augmentation préconisée du nombre d'étudiants dans les cours ou celle de la plage horaire fait fi des particularités de la population étudiante de l'UQAM, notamment le fait que 46 % des étudiants sont à temps partiel. Ces recommandations ignorent les fondements mêmes de la mission de notre université.

C'est pourquoi, nous de l'UQAM, étudiantes et étudiants, professeures et professeurs, chargées et chargés de cours, employées et employés de soutien et employées-étudiantes, employés-étudiants, rejetons avec force le rapport définitif de PriceWaterhouseCoopers sur la situation financière et le plan de redressement de l'UQAM. Nous réitérons que la solution n'est pas dans les réductions massives des conditions de travail, d'enseignement et d'études ou encore de programmes, elle est dans un réinvestissement public massif pour l'UQAM. Nous n'en démordrons pas!



Résolution 2
Développements immobiliers
dans les universités québécoises

Dans un souci de transparence et de comparabilité, l'Assemblée générale du SPUQ demande au gouvernement et au Vérificateur général du Québec un rapport sur les montants attribués aux universités québécoises en matière d'immobilisations.

Résolution 2
DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS
DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 3 avril 2008

ATTENDU la résolution adoptée par l'Assemblée générale du 3 avril 2008 et intitulée *Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement : position du SPUQ;*

IL EST RÉSOLU que l'Assemblée générale :

EXIGE du gouvernement du Québec et du Vérificateur général du Québec qu'ils produisent un rapport complet des montants attribués aux universités québécoises au cours des dix dernières années pour leurs développements immobiliers ainsi que des critères utilisés pour ce faire.



Résolution 3 Pour un plan de développement viable de l'UQAM : du redressement au refinancement

Prenant acte du besoin d'un refinancement massif de l'UQAM pour que celle-ci puisse non seulement répondre à ses obligations liées aux projets immobiliers mais aussi atteindre à moyen terme l'équilibre budgétaire, le SPUQ s'oppose à une démarche de redressement qui normaliserait la situation de sous-financement actuelle et demande à la direction de l'UQAM de formuler un plan de développement de l'établissement à partir d'une situation de refinancement. Il s'oppose aussi à toute révision importante de la mission de l'UQAM qui limiterait son développement académique ainsi qu'à toute modification substantielle de son mode de gouvernance et d'organisation du travail qui porterait atteinte aux principes de gestion académique et de liberté académique qui la caractérisent.

Sachant que des compressions et des rationalisations supplémentaires à celles déjà entreprises depuis un an risquent de compromettre la qualité de l'enseignement et de la recherche ainsi que les conditions de travail et d'étude de la communauté uqamienne, le SPUQ demande à la direction de l'UQAM de suspendre les mesures de redressement aussi longtemps qu'un plan de refinancement viable n'est pas annoncé par le gouvernement du Québec.

Résolution 3

POUR UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT VIABLE DE L'UQAM : DU REDRESSEMENT AU REFINANCEMENT

Adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 3 avril 2008

- ATTENDU** la résolution adoptée par le Conseil syndical concernant le Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement;
- ATTENDU** la prise de position de la direction de l'UQAM concernant le sous-financement de l'institution et les actions qu'elle mène pour régler ce problème;
- ATTENDU** le rejet du rapport PricewaterhouseCoopers par l'ensemble des corps constitués de l'UQAM;
- ATTENDU** que les mesures de redressement éventuelles ou en cours ne peuvent régler la crise financière que traverse l'UQAM;
- ATTENDU** que ce rapport montre que l'UQAM fonctionne déjà avec des ressources largement inférieures à celles dont disposent les universités de grande taille du Québec;
- ATTENDU** qu'un plan de redressement visant l'équilibre budgétaire en 2011-2012 sans refinancement massif aura pour effet de normaliser le sous-financement dont souffre l'UQAM et qu'elle ne pourra résoudre la crise qui la secoue;
- ATTENDU** que des coupures et rationalisations supplémentaires risquent de compromettre la qualité de l'enseignement et de la recherche ainsi que les conditions de travail et d'étude de la communauté uqamienne;

IL EST RÉSOLU que l'Assemblée générale :

- S'OPPOSE** à tout plan de redressement qui normaliserait la situation de sous-financement actuelle de l'UQAM;
- S'OPPOSE** à toute révision importante de la mission de l'UQAM qui limiterait son développement académique;
- S'OPPOSE** à toute modification substantielle de son mode de gouvernance et d'organisation du travail qui porterait atteinte aux principes de gestion académique et de liberté académique qui caractérisent l'UQAM;
- DEMANDE** à la direction de l'UQAM de formuler un plan de développement de l'institution à partir d'une situation de refinancement plutôt que de redressement;
- DEMANDE** à la direction de l'UQAM la suspension des mesures de redressement aussi longtemps qu'un plan de refinancement viable n'est pas annoncé par le gouvernement du Québec.



Résolution 4 Pour un refinancement public de l'UQAM et un réinvestissement massif en éducation

Cette résolution réitère la nécessité pour le développement de l'UQAM d'un réinvestissement public adapté à la mission de l'université et appuie les démarches de la direction qui vont dans ce sens. De plus, nous prenons bonne note de la reconnaissance par la direction du problème de sous-financement de l'UQAM. Nous rappelons que le rapport PwC ainsi que celui du Vérificateur général du Québec sur la situation de l'UQAM concluent que l'Université n'a pas les ressources financières nécessaires à la résolution de la crise actuelle. Le rapport PwC établit que l'UQAM est l'université québécoise de grande taille qui dispose du moins de ressources pour remplir ses fonctions académiques et qu'elle souffre d'un déficit dans son budget de fonctionnement. Nous demandons que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport reconnaisse le sous-financement de l'UQAM et modifie les règles de financement afin d'assurer le maintien et le développement de ses activités académiques. De concert avec le recteur, nous demandons au Conseil du Trésor un réinvestissement durable dans le système universitaire québécois ainsi que l'établissement d'un cadre de financement stable et durable pour les universités québécoises qui permette leur plein essor et qui respecte le principe d'accessibilité à l'éducation postsecondaire.

Résolution 4 POUR UN REFINANCEMENT PUBLIC DE L'UQAM ET UN RÉINVESTISSEMENT MASSIF EN ÉDUCATION

Adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 3 avril 2008

- ATTENDU** que des difficultés financières compromettent la survie de l'UQAM;
- ATTENDU** les conclusions du rapport PricewaterhouseCoopers ainsi que celles du rapport du Vérificateur général du Québec selon lesquelles l'UQAM n'a pas les ressources financières nécessaires à la résolution de la crise actuelle;
- ATTENDU** que l'UQAM souffre d'un déficit dans son budget de fonctionnement;
- ATTENDU** que le rapport PricewaterhouseCoopers établit que l'UQAM est l'université québécoise qui dispose du moins de ressources pour remplir ses fonctions académiques;
- ATTENDU** l'engagement de la direction de l'UQAM de « demander au gouvernement du Québec un réinvestissement public adapté à sa mission, en plus des demandes de refinancement liées à l'îlot Voyageur et au Complexe des sciences et du versement des subventions conditionnelles »;
- ATTENDU** l'engagement de la direction à poursuivre avec les autres universités les actions nécessaires pour corriger le problème de sous-financement chronique des universités;
- IL EST RÉSOLU** que l'Assemblée générale :
- SALUE** les déclarations récentes de la direction qui reconnaissent le sous-financement de l'UQAM;
- APPUIE** le recteur Claude Corbo quand il exige que le Complexe des sciences soit financé adéquatement par le gouvernement du Québec;
- APPUIE** la direction dans son engagement à demander un réinvestissement public adapté à la mission de l'Université;
- DEMANDE** que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport reconnaisse le sous-financement de l'UQAM et modifie les règles de financement afin d'assurer le maintien et le développement de ses activités académiques;
- DEMANDE** au Conseil du Trésor du Québec un réinvestissement durable dans le système universitaire québécois ainsi que l'établissement d'un cadre de financement stable et durable pour les universités québécoises qui permettra leur plein essor et qui respectera le principe d'accessibilité à l'éducation postsecondaire.



Résolution 5 Principes pour une relance de l'UQAM

La relance de l'UQAM doit se faire sur la base des principes de liberté académique et de gestion participative qui caractérisent son fonctionnement. Le SPUQ s'inquiète que plusieurs recommandations formulées dans le rapport PwC concernent les structures de gestion académique de l'UQAM alors que celles-ci ne sont pas à l'origine de la dérive immobilière de l'UQAM et de la crise financière subséquente. De plus, le SPUQ croit que le développement à long terme de l'UQAM est incompatible avec les projets de réductions budgétaires et de restructuration de la gouvernance présentés dans le rapport PwC. Au contraire, nous croyons qu'il est important dans le contexte actuel de proposer des principes pour une relance de l'UQAM fondée sur le respect de sa spécificité administrative et sur le développement de sa mission de recherche et d'enseignement aux trois cycles. Ces principes, loin d'être une entrave à son développement, peuvent contribuer à orienter positivement l'évolution de l'institution.

En ce sens, nous réaffirmons la nécessité de préserver le principe de cogestion propre à la structure de gouvernance de l'UQAM, en particulier l'autonomie des assemblées départementales dans la gestion de la carrière professorale et de la vie académique. Le SPUQ exige que la planification du développement à long terme de l'institution repose sur des principes intellectuels de liberté académique, de qualité de l'enseignement, d'accessibilité à l'éducation et de gouvernance paritaire plutôt qu'uniquement sur les principes de l'efficacité comptable.

Résolution 5 PRINCIPES POUR UNE RELANCE DE L'UQAM

Adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 3 avril 2008

- ATTENDU** que plusieurs recommandations formulées dans le rapport PricewaterhouseCoopers concernent les structures de gestion académique alors que celles-ci ne sont pas à l'origine de la dérive immobilière de l'UQAM et de la crise financière subséquente;
- ATTENDU** que le développement à long terme de l'UQAM est incompatible avec les projets de coupures budgétaires et de restructuration de la gouvernance présentés dans le rapport PricewaterhouseCoopers;
- ATTENDU** qu'il est important dans le contexte actuel de proposer des principes pour une relance de l'UQAM fondée sur le respect de sa spécificité administrative et sur le développement de sa mission de recherche et d'enseignement aux trois cycles;

IL EST RÉSOLU que l'Assemblée générale :

- RÉAFFIRME** la nécessité de préserver le principe de cogestion propre à la structure de gouvernance de l'UQAM, en particulier l'autonomie des assemblées départementales dans la gestion de la carrière professorale et de la vie académique;
- EXIGE** que la planification du développement à long terme de l'institution repose sur des principes intellectuels capables de préserver la liberté académique, la qualité de l'enseignement, l'accessibilité à l'éducation et la gouvernance paritaire;
- DEMANDE** que le SPUQ préside à l'élaboration d'un document présentant les principes d'une relance à long terme de l'UQAM, qu'il sollicite l'adhésion de tous les corps constitués de l'institution à ces principes, et que ce document fasse l'objet d'une diffusion publique ainsi que d'un dépôt officiel à la direction de l'Université, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et au Conseil du Trésor du Québec.

SPUQ-AG
SYNDICAT DES PROFESSEURS
ET PROFESSEURES
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À MONTRÉAL

BUREAU A-R050
C.P. 8888, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL, QUÉBEC, H3C 3P8

TÉLÉPHONE : (514) 987-6198
TÉLÉCOPIEUR : (514) 987-3014
COURRIEL : spuq@uqam.ca

SITE INTERNET :
<http://www.spuq.uqam.ca>